



Ingénieurs du Contrôle de la Navigation Aérienne

UNSA-ICNA**Bureau National**

Paris, le 14 mars 2018

M. Patrick GANDIL
DGAC
50 rue Henry Farman
75720 PARIS CEDEX 15

Référence : BN/2018-05

Objet : Préavis de grève au CRNA-SE

Monsieur le Directeur Général,

Depuis 2012, les ICNA du CRNA Sud-Est n'ont eu de cesse d'adapter leur organisation du travail pour offrir une productivité toujours plus grande, face à l'augmentation du trafic et à la baisse des effectifs. Pour relever ce défi, ils ont modifié leurs tours de service et intégré de nombreuses mesures de flexibilité en période de charge, à un stade qui n'avait jamais été atteint précédemment, et qui reste sans équivalent dans la DSNA.

A l'époque, faisant le constat que les efforts de productivité demandés et les contraintes induites atteignaient les limites du supportable, au regard notamment de nos missions de sécurité, l'ensemble des participants du GT Horaire - encadrement compris - avaient **unanimentement** admis qu'il faudrait désormais envisager d'autres voies d'amélioration de la capacité du centre que celle des conditions de travail, cette dernière étant reconnue épuisée.

C'est ainsi que cette réorganisation du travail s'inscrivait dans un plan global comportant un volet RH (*les perspectives de trafic de l'époque annonçant déjà le chiffre de 13 par équipe comme une nécessité*), un volet Technique (*le déploiement de 4F en 2016 permettant des gains de capacité importants*), et un volet Espace (*chargé de restructurer les espaces saturés du CRNA-SE*).

Malheureusement, le bilan que nous dressons 6 années plus tard est dramatique.

Alors que la hausse du trafic est spectaculaire, avec près de 10 % de vols en plus gérés par le CRNA-SE en 2017 par rapport à 2015, les perspectives sont inquiétantes. L'explosion du trafic devrait se poursuivre alors que les effectifs des équipes sont très loin de l'objectif qui avait été promis : les étés 2018, 2019 et 2020 constitueront un plus-bas historique avec seulement 11 PC par équipe.

Côté technique, la situation est, elle aussi, calamiteuse. Les ICNA du CRNA-SE n'attendent même plus la chimère que constitue la mise en place du projet 4-Flight, reportée désormais à 2021. Leurs inquiétudes se sont reportées sur l'état du matériel existant, dont l'obsolescence se dévoile chaque jour encore plus. Ces dernières années, de nombreux systèmes furent touchés par des dysfonctionnements de plus en plus fréquents (écrans, calculateurs, systèmes de traitement, radio, visualisation). Les pannes accumulées ont

grandement atténué la confiance des ICNA en leur matériel, et la fiabilité des matériels n'est plus au niveau qu'ils attendent pour assurer la sécurité des usagers de la navigation aérienne. Quant aux projets espaces, le centre a dû se contenter de modifications à la marge, loin des restructurations espérées, qui auraient pu permettre les gains de capacité attendus.

Malgré des conditions de travail difficiles, les contrôleurs du CRNA-SE ont, eux, respecté leur part du contrat de 2012.

C'est aujourd'hui, dans ce contexte terrible, et afin de tenter de dissimuler une politique catastrophique tant en matière de gestion des ressources humaines qu'en matière de gestion et de maîtrise des projets de modernisation, qu'une nouvelle réforme des conditions de travail des ICNA est imposée.

Réunis à plusieurs reprises en assemblée générale, les ICNA du CRNA-SE ont alerté leur encadrement local et l'échelon central au travers de différentes résolutions, marquant leur opposition à s'inscrire dans une démarche à sens unique n'offrant par ailleurs aucune perspective d'avenir.

En contrepartie des efforts très significatifs consentis par les ICNA du CRNA-SE depuis 2012, l'administration doit désormais s'engager pour ce qui relève de sa responsabilité : assurer un niveau d'effectif suffisant à moyen terme pour rendre le service dans de bonnes conditions. C'est un préalable nécessaire à toute définition d'un nouveau tour de service.

L'état du dialogue social au CRNA-SE est dégradé à un point tel que les consultations, bien qu'obligatoires avant toute modification de l'organisation du travail, n'ont pas eu lieu. L'UNSA-ICNA a pourtant démontré à de nombreuses reprises qu'il était force de propositions. Il convient donc d'enjoindre les parties intéressées à négocier en application de l'article L.2512-2 du Code du travail.

L'UNSA-ICNA revendique :

- Un plan triennal d'affectation, permettant de ramener l'effectif par équipe à 13 PC minimum
- Le retrait des notes NDS-2018-005 et NDS-2018-006
- La réalisation d'un audit sur l'état des matériels de contrôle
- La définition d'un cadre d'évolution des horaires protecteur des personnels

Soucieux de pouvoir relever les défis qui attendent le CRNA-SE dans des conditions de sécurité satisfaisantes vis-à-vis de nos usagers et des populations survolées, refusant ces méthodes managériales incompatibles avec les conditions de sérénité nécessaires, et constatant l'obstination jusqu'au-boutiste de l'administration à imposer une réorganisation rejetée, l'UNSA-ICNA vous demande de considérer la présente comme premier préavis de grève pour l'ensemble des Ingénieurs du Contrôle de la Navigation Aérienne du Centre en-Route de la Navigation Aérienne Sud-Est, pour la période du samedi 28 avril 2018 à la prise de service du matin au dimanche 29 avril 2018 à la fin de la vacation de nuit du 29 au 30 avril 2018.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour la Section Locale du CRNA-SE,
le Secrétaire Général de l'UNSA-ICNA